

Chine : une loi contre les monopoles

Il est difficile aux entreprises occidentales, en particulier aux acteurs des IT, d'investir, voire de s'implanter en Chine. Les contraintes y sont multiples et les règles économiques contrôlées par un gouvernement communiste centralisateur sont souvent obscures.

Cependant, le vote par le Congrès national du peuple d'une loi contre les monopoles a été bien accueilli par les gouvernements et les entreprises occidentaux. Elle devrait en effet à la fois offrir aux autorités chinoises de nouveaux moyens pour lutter contre les monopoles, mais aussi pour contrôler les entreprises.

De part et d'autre de la Grande Muraille, on se félicite de l'existence prochaine (1^{er} août 2008) d'un cadre réglementaire qui devrait accompagner l'ouverture de l'économie chinoise et équilibrer la concurrence?

Sauf que, comme c'est souvent le cas en Chine, une telle loi s'accompagne d'un côté obscur, alimenté par l'attente de la publication des décrets d'application, qui peuvent sensiblement en modifier la portée.

Déjà, le texte reste très opaque sur des concepts d'« *intérêt public* » et de « *sécurité nationale* » qui viennent heurter les pratiques de l'économie libérale mondiale. D'autant que le même texte ne cache rien de la volonté des autorités chinoises de conserver le contrôle sur des pans entiers de son économie et de son industrie.

Dans ces conditions, et tant que la loi et son interprétation '*à la chinoise*' n'entreront pas en application, les nouvelles règles pour lutter contre les monopoles en Chine risquent fort de n'apporter qu'un effet placebo bien superficiel !